



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

OÏDIUM

Les premiers symptômes sont visibles sur parcelles sensibles. Et les conditions restent favorables au développement du champignon.

MILDIOU

On n'observe pas de nouvelle sortie de symptômes cette semaine. Attention au risque de repiquages sur parcelles atteintes en cas de pluie.

VERS DE LA GRAPPE

Les dépôts de pontes pourraient démarrer. Surveillez vos parcelles à risque (zone Brulhois).

MÉTÉO

• Prévisions du 21 au 26 juin 2017 (Source Météo France)

	Mer 21	Jeu 22	Ven 23	Sam 24	Dim 25	Lun 26
Températures	20 - 37	19 - 37	20 - 35	18 - 32	19 - 33	19 - 30
Tendances						

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN
Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

STADES PHENOLOGIQUES

L'évolution des grappes est très rapide. Pour les cépages les plus précoces on atteint déjà le stade **fermeture** (stade 33). Pour les situations les plus tardives c'est le stade « grain de la taille d'un pois » à début de fermeture qui est majoritaire.

La précocité déjà identifiée semble s'amplifier avec une avance d'au moins 3 semaines par rapport au millésime précédent.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Les taches issues des contaminations des pluies du 30 mai au 3 juin sont sorties en début de semaine dernière. Quelques nouvelles taches ont ensuite continué d'apparaître mais sans progression notable (quelques sorties ponctuelles de taches issues des pluies contaminantes du 8 juin).

Toutes les contaminations attendues sont désormais sorties.

• Données de la modélisation

× **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Auty, Cordes, Cuq, Labarthe, Larrazet, Mas Grenier, Monclar, Puy Larroque, Sérignac, St Loup.

Situation J-7 à J : La semaine passée ayant été chaude et sèche sur toute la zone, la pression exercée par le mildiou est en nette baisse.

La pression est à ce jour assez hétérogène et dépend de l'historique contrasté des semaines précédentes :

- elle toujours forte sur les secteurs de Cuq, Auty, et Cazes Mondenard,
- elle est devenue moyenne sur les secteurs de Larrazet, Mas Grenier, Sérignac et Moissac
- et elle est devenue faible sur les secteurs de St Loup, Monclar, Labarthe, Puy Larroque et Cordes Tolosanes.

En l'absence de pluie la semaine dernière aucune contamination de masse ne peut être modélisée.

Les taches issues des contaminations de du 8 juin (Auty, Cordes Tolosanes, Larrazet, Mas Grenier, Cazes Mondenard, Moissac) devraient être visibles.

Simulation J à J+10 : La semaine s'annonçant toujours chaude et sèche, la pression mildiou devrait amorcer sa baisse (rapide) sur tout le vignoble.

Elle devrait devenir/rester faible sur la majorité des secteurs. Seuls les secteurs de Cuq, Auty, Larrazet, Mas Grenier, Cazes-Mondenard et Moissac devraient rester en condition de pression forte.

Les cumuls nécessaires à la modélisation de nouvelles contaminations de masse remontent en tous secteurs mais restent encore hétérogènes. En cas de pluie sur la fin de semaine, il faudrait :

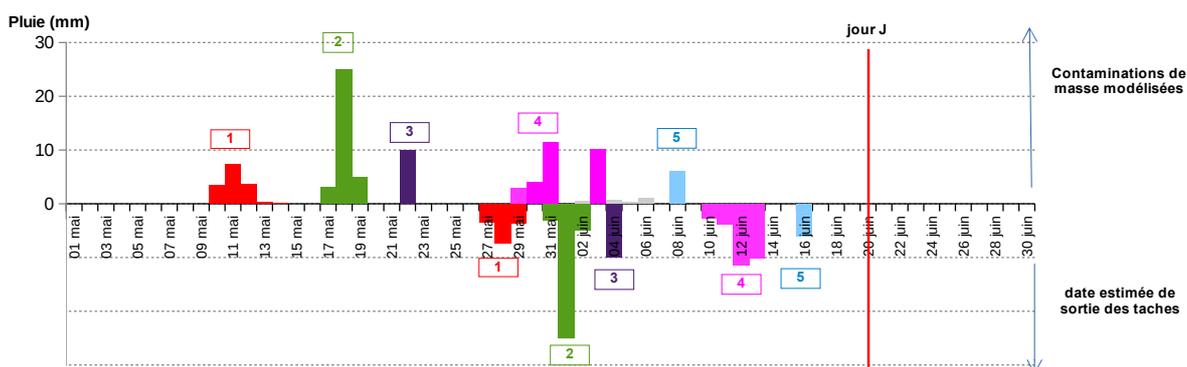
- 7 mm sur le secteur de Cazes Mondenard,
- 12 mm sur les secteurs de Cuq et Auty
- 20 à 25 mm sur les autres secteurs.

En cas de nouvelle contamination, le délai d'incubation serait de 5 jours environ.

Évaluation du risque : Les conditions sèches de ces derniers jours favorisent une baisse de la pression. Les cumuls de pluies nécessaires à de nouvelles contaminations de masse augmentent, mais les prévisions d'orages pour la fin de la semaine suffiraient à atteindre ces seuils.

Au-delà du risque de contaminations primaires, il ne faut pas négliger le risque de repiquages dans les situations présentant des taches sporulantes. Situations dans lesquelles une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 19/06/2017 pour la zone Tarn-et-Garonne



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :
Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Les quelques taches sur feuilles observées précédemment n'ont pas évolué. On ne note pas de progression des dégâts vers les grappes.

Évaluation du risque : La pression est bien contenue. Les conditions sont globalement peu favorables au champignon.

Maintenez néanmoins une surveillance de l'état sanitaire de vos parcelles. Car même si les grappes deviennent moins sensibles après la nouaison, elles restent réceptives jusqu'à la fin du stade « fermeture de la grappe ».



Taches de black-rot sur feuilles Photo CA82

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble :

En dehors de quelques situations réputées sensibles, on n'observe pas de progression significative des symptômes.

Évaluation du risque : La période d'extériorisation des contaminations printanières est en cours. La période est donc propice à l'apparition de nouveaux symptômes.

A ce jour, les dégâts sont globalement modérés et localisés aux situations sensibles, mais il faut rester vigilants à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles. Le développement du champignon est gêné par les conditions sèches et très lumineuses. Les symptômes se développent donc dans les parties les plus abritées des souches.

Un risque de nouvelles contaminations existe jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». Restez vigilants.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations sensibles : charge importante, entassement des grappes, ...A ce jour, les conditions climatiques ne sont pas favorables au développement du botrytis.

Le stade fermeture de la grappe est une des étapes clé dans la gestion du risque botrytis. Ce stade est atteint en situations précoces et imminent pour la grande majorité des autres situations.

Mesures prophylactiques : Ne négligez pas l'efficacité de la prophylaxie pour gérer le risque Botrytis :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Des captures significatives sont enregistrées, sur les parcelles à forte pression, depuis la fin de la semaine dernière. Le rythme des captures serait même en pleine intensification.

Les suivis de ce début de semaine n'ont pas permis de détecter la présence d'œufs.

• Données de la modélisation

Le 2^e vol devient significatif et la période de ponte est en cours. La période des éclosions devrait démarrer significativement d'ici la fin de la semaine.

Données au 19 juin Zone Tarn-et-Garonne	% adultes	% œufs	% L1
Cuq (47)	52,50	12,80	0,50
Lauzerte (82)	17,40	1,7	-

Évaluation du risque : La période de ponte débute et celle des éclosions devrait démarrer sous peu. Surveillez le dépôt des pontes et l'apparition du stade « tête noire » dans vos parcelles.

La gestion de la deuxième génération du vers de grappe repose sur le suivi du dépôt des pontes et de leur évolution. La bonne évaluation du stade de développement de l'œuf est primordiale : le stade cible du ravageur est le stade « tête noire », stade précédant l'éclosion. L'objectif de ces stratégies étant de stopper l'activité des jeunes larves avant qu'elles ne perforent les baies.

Seuil de nuisibilité fin de G1 : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences (hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)



©IFV Sud-Ouest
www.vignevin-sudouest.com

Œufs d'eudémis au stade "Tête noire"

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires ont nettement progressé. Et des dépassements du seuil de nuisibilité sont observés ponctuellement.

Évaluation du risque : Surveillez l'évolution des niveaux de populations. Mais les stratégies de gestion mises en œuvre dans le cadre de la lutte obligatoire contre la Flavescence dorée devraient contribuer à une régulation des populations de cicadelle verte.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. La gestion de ce ravageur peut être conjointe avec celle du vecteur de la flavescence dorée.

Rappel : la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

¹<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Vous trouverez en annexe de ce bulletin un extrait du communiqué régional indiquant les dates d'interventions selon le statut de chaque commune. Le texte complet du communiqué est disponible à l'adresse suivante : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017_avis_traitement_fd_complet_2_cle8d5412.pdf

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 8 juin au 21 juin 2017**

Le T2 est à renouveler à 14 jours du T1 (du 22 juin au 5 juillet) en conventionnel et à 10 jours du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

• Maladies du bois

Des symptômes de forme lente sont observés sur le vignoble. De nouveaux dégâts continuent de s'extérioriser ponctuellement.

• Erinose

De nouvelles galles d'érinose sont visibles sur les jeunes feuilles sur de nombreuses parcelles. Ces manifestations sont devenues assez classiques pour les parcelles les plus fortement touchées au printemps.

Le prochain BSV Vigne Tarn-et-Garonne paraîtra le mardi 27 juin 2017

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac AOC et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.